

Municipalité de Sainte-Luce

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 1^{er} octobre 2003 à 16h30 heures.

À laquelle sont présents:

Gaston Gaudreault, maire
Guy Caron, conseiller
Paul-Eugène Gagnon, conseiller
Martine Plante, conseillère
France St-Laurent, conseillère
Gilles Gagnon, conseil
Gaston Beauchesne, conseiller

Tous formant quorum sous la présidence du maire

Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier est présent

ORDRE DU JOUR

1. Modification du règlement de zonage, zone (6A)/ référendum

704-2003

Renonciation à l'avis de convocation

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon
Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de renoncer à l'avis de convocation du directeur général et secrétaire-trésorier et que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

705-2003

Modification du règlement de zonage, zone (6A) / référendum

ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté une résolution le 30 septembre 2003 portant le numéro 699-2003 pour mettre fin au processus référendaire autorisé le 15 septembre 2003 et portant le numéro 687-2003;

ATTENDU QU' une nouvelle demande de modification du règlement de zonage serait assujettie au règlement relatif à l'imposition d'une tarification pour le financement des activités inhérentes aux modifications du règlement de zonage;

ATTENDU QUE le conseil municipal est informé que cette décision pourrait être préjudiciable à la Pisciculture des Cèdres inc;

POUR CES RAISONS, il est proposé par Gilles Gagnon et appuyé par Paul-Eugène Gagnon et résolu à l'unanimité d'autoriser

la tenue d'un scrutin référendaire dans le processus de modification du règlement de zonage zone 6 (A) afin d'ajouter un usage.

Adopté.

706-2003

Levée d'assemblée

Proposé par: Martine Plante

Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité qu'à 17h41 la session soit levée.

Adopté

Gaston Gaudreault, maire

Gaétan Ross, directeur général
et secrétaire-trésorier